INFO MUNI

Volume 259
Le 10 juin 2022

Prochain Conseil municipal:
4 juillet 2022 à 19H30

CONSEIL EN BREF

Bordures de béton – Rue du Roi et avenue du Ruisseau
Le Conseil municipal a retenu les services de Jean Leclerc Excavation pour la fourniture et l'installation de bordures de béton pour les travaux de l'été 2022, pour un montant de 12 096 $ plus les taxes.

Pavage – avenue du Ruisseau
Le Conseil municipal octroi le contrat à Pavage Gilles Audet pour la fourniture et la pose de pavage pour l'avenue du Ruisseau au coût de 55 630 $ plus les taxes.

Pavage – Rue du Roi
Le Conseil municipal a retenu les services de Pavage Gilles Audet pour la fourniture et la pose de pavage pour la rue du Roi au coût de 40 355 $ plus les taxes.

Projet de jeux d'hébertisme au Mont Cosmos
Les membres du conseil acceptent de conclure un contrat de gré à gré avec l'entreprise Création dans les arbres, pour la construction de jeux d'hébertisme au Mont Cosmos, au coût de 64 163,80 $ avant les taxes, tel que mentionné dans la soumission 603-05-2022.

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL
(saison estivale du 24 juin au 1er septembre)

Lundi au Jeudi : 8H30—12H00 13H00—16H30
Vendredi: 8H30 -12H00

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 juin et le 1er juillet pour le congé de la St-Jean et de la Fête du Canada

Dans ce numéro:

Rapport annuel du maire 3
Programme triennal 6
Règles de bon voisinage
Feux d'artifices 7
Escouade canine
Accessibilité de l'Info-muni
Piscine municipale 8
Message du Cercle des Fermières
Message du gouvernement provincial 9
Horaire bibliothèque
Camp de jour
St-Jean Club Lions St-Elzéar 10
Événements à venir 11
Villa des Rosiers 12
Concours Promutuel

APPEL D'OFFRES

N° : 2022-97

SERVICE PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE -POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET D'UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR désire recevoir des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'une étude de caractérisation environnementale de site phase II requises dans le cadre de son projet de réfection de la route 216 et de l'avenue Principale.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles par l'intermédiaire uniquement du Système électronique d'appel d'offres (SEAO). Tout soumissionnaire intéressé devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.
Les soumissions doivent être transmises à la réception du bureau municipal de St-Elzéar situé au 597, rue des Érables, Saint-Elzéar avant 14 h, le 27 juin 2022.

La Municipalité de Saint-Elzéar ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Elzéar ce 6e jour de juin 2022.

Vanessa Grégoire
Directrice générale

**RAPPORT DU MAIRE CARL MARCOUX
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE ST-ELZÉAR**

Présenté en séance régulière le 6 juin 2022

Membres du Conseil municipal, citoyens et citoyennes contribuables de la Municipalité de Saint-Elzéar,

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2021 des activités financières de la Municipalité de Saint-Elzéar.

Municipalité de Saint-Elzéar	
Revenus	4 233 680 $
Charges	4 064 085 $
Excédent de fonctionnements avant affectations	**169 595 $**
Conciliation à des fins fiscales	424 198 $
Surplus net de l'exercice	**593 793 $**
Surplus accumulés	1 924 396 $

Le surplus accumulé est composé, en autres, de fonds réservés qui servent à pallier des dépenses prévisibles dans le futur. Voici un résumé des fonds réservés

Surplus accumulés affectés	
Aqueduc et égout	413 904 $
Matières résiduelles	60 307 $
Centre communautaire	10 097 $
Équipements municipaux	43 577 $
Divers	372 866 $
Total surplus accumulés affectés	**900 751 $**

2. LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2021 de la municipalité ont fait l'objet d'un audit par Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Elzéar au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice lu à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2021, la dette à long terme de la municipalité de Saint-Elzéar, qui se chiffrait à 7 623 586$, se répartit comme suit :

	2021			2020			2019		
	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total
Endettement total	7 298 613 $	324 973 $	7 623 586 $	7 646 227 $	410 259 $	8 056 486 $	5 206 004$	230 905$	5 436 909$
Dette per capita	(2 591 hab.) 2 817 $	125 $	2 942 $	(2 591 hab.) 2 951 $	158 $	3 109 $	(2530hab.) 2057$	91$	5149$

**Prenez note qu'en 2020, l'augmentation de l'endettement s'explique entre autre par le financement de diverses réalisations tel que les travaux aux étangs, la réfection des rangs st-Jacques/ rang bas St-Olivier et le branchement du puit 14.

4. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des membres du conseil municipal en 2021 :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	10 745,21 $	5 372,61 $	16 117,82 $
Conseillers	3 581,74 $	1 790,87 $	5 372,61 $

5. CONCLUSION

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Je tiens à remercier la population pour votre compréhension, votre solidarité et votre présence au sein de notre communauté dans la dernière année. Vous avez su demeurer impliqué lors de nos évènements et dans nos comités. C'est en travaillant en collaboration, employés et citoyens, que nous pouvons accomplir tant de choses et je vous en remercie.

Je tiens également à souligner le travail de nos employés municipaux qui ont assuré un bon fonctionnement de la municipalité malgré le manque de personnel et le roulement d'effectifs. Je vous remercie d'avoir persévéré et d'avoir mené à terme nos projets.

Dans chaque processus de prise de décisions, le conseil municipal considère avant tout le bien-être de tous les citoyens afin d'améliorer leur qualité de vie, tout en s'assurant d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible. Je vous remercie de partager vos idées et vos suggestions avec les membres de votre conseil municipal.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je les invite à participer à la vie communautaire de Saint-Elzéar. J'invite également tous les citoyens à consulter le site internet de la municipalité au www.st-elzear.ca

Merci à vous, Elzéaroises et Elzéarois de faire de Saint-Elzéar une ***MUNICIPALITÉ À VOTRE PORTÉE.***

Le maire
Carl Marcoux

Investissements et projets

La municipalité désire rappeler à la population que plusieurs projets sont en cours ou le seront sous peu.

- Les travaux de pavage et de réfection de certaines routes comme annoncé plutôt ce printemps débuteront sous peu. Nous vous rappelons que les travaux consistent au prolongement de l'asphalte dans le rang du Bas St-Thomas, la réfection de sections dans le rang Haut St-Thomas et l'ajout de pavage dans certaines sections du rang Haut St-Thomas et de la route Lehoux.

- Les travaux de réfection des sentiers et des belvédères du Mont-Cosmos avancent à bon train. Les sentiers demeurent ouverts, mais ne sont pas finalisés.

- Parc du Palais 0-5 ans : Ce parc sera spécialement aménagé afin d'offrir un air de jeux sécuritaire et stimulant pour les enfants afin de développer leur créativité et leurs habilités motrices. La fin des travaux est prévue pour fin juin.

- Parcours actif et exerciseurs en plein air :
  Situés au terrain multifonctionnel, près du terrain de pétanques, les travaux tirent à leur fin.

- Suite à la demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2022, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Municipalité recevra 6 800$ pour le réaménagement du parc familial au terrain multifonctionnel et 17 000$ pour la création d'un skateparc aux tendances actuelles. Prendre note que le skateparc a été temporairement relocalisé dans le parc rue des Grands-Ducs. L'aménagement des deux nouveaux parcs est prévu pour 2023.

- Problématique de l'eau potable :

Dans les dernières années, la Municipalité a dû faire face à quelques problématiques dans l'alimentation de son eau potable. En 2020, l'affaissement d'un puits a engendré une perte de 60% de la capacité de production d'eau potable. En 2021, le Québec a connu une sècheresse généralisée, plusieurs Municipalités ont connu comme nous, un problème d'approvisionnement en eau potable. L'année 2022 s'annonce beaucoup mieux, nous avons des pistes de solution très optimistes afin d'améliorer la situation et nous poursuivons nos investissements dans la recherche d'eau potable. Nous demandons tout de même votre collaboration afin d'utiliser l'eau de façon raisonnable, car l'eau n'est pas une ressource inépuisable!

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Programme triennal des dépenses en immobilisations
Années 2022-2023-2024

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre	2022	2023	2024	TOTAL	Financement 2022				
					Ensemble	Secteur	Comptant	Fond réservé	Subvention
Stationnement municipal	50 000 $			**50 000 $**			50 000 $		
Réservoir secondaire	1 500 000 $			**1 500 000 $**	110 000 $	440 000 $			950 000 $
Nouveaux développements	75 000 $	75 000 $	75 000 $	**225 000 $**	75 000 $				
Recherche en eau	50 000 $	50 000 $	50 000 $	**150 000 $**		50 000 $			
Bassin de rétention infiltration		100 000 $		**100 000 $**					
Haut-St-Thomas *	375 000 $			**375 000 $**	93 750 $				281 250 $
route Lehoux *		430 000 $		**430 000 $**					
St-Jacques *			1 500 000 $	**1 500 000 $**					
Réfection infrastructure urbaine	256 655 $	500 000 $	250 000 $	**1 006 655 $**					256 655 $
Caserne Incendie			2 000 000 $	**2 000 000 $**					
Parc nouveau développement		120 000 $		**120 000 $**					
Parc multifonctionnel	75 000 $	75 000 $	75 000 $	**225 000 $**			75 000 $		
Parc du Palais	90 000 $			**90 000 $**			75 000 $		15 000 $
Bas-St-Thomas *		500 000 $		**500 000 $**					
Camion voirie	50 000 $			**50 000 $**			50 000 $		
Route 216 **		1 800 000 $		**1 800 000 $**					
Haut-Ste-Anne *			380 000 $	**380 000 $**					
Équipement de déneigement		350 000 $		**350 000 $**	- $				
TOTAL	2 521 655 $	4 000 000 $	4 330 000 $	10 851 655 $	278 750 $	490 000 $	250 000 $	- $	1 502 905 $

** Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental*
*** Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental et à la participation du MTQ*

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec l'arrivée de l'été, tout le monde a envie de profiter du beau temps et de sa cour. Voici quelques règles à respecter pour maintenir de bonnes relations avec vos voisins:

1- Prière de vous informer auprès de la municipalité pour faire éclater des feux d'artifices. Un permis vous sera remis afin d'autoriser la tenue de ces feux. Il serait également recommandé d'aviser vos voisins que ceux-ci auront lieu (pour éviter toute surprise ou pour leur faire profiter de ce beau spectacle).

2- Il est recommandé de NE PAS faire la tonte de votre pelouse le dimanche, par respect pour ceux qui évitent de le faire cette journée (principalement dans le secteur urbain)

3- La Municipalité vous invite à entretenir votre terrain de façon régulière. Cela donne une belle image à notre municipalité pour ses visiteurs et ses résidents.

4- Selon le règlement sur la Qualité de vie, il est demandé de diminuer le son de la musique et de vos invités lors de rassemblements familiaux et sociaux.

Merci de contribuer à un voisinage paisible dans votre municipalité

RÈGLEMENTATION DES FEUX D'ARTIFICES

Pour des raisons de respect de son voisinage, la municipalité demande aux citoyens de faire une demande d'autorisation pour allumer des feux d'artifice, tel que le stipule l'article 6.23 du règlement sur la Qualité de vie:

5.23 FEU D'ARTIFICE
Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumée une pièce pyrotechnique (incluant feu d'artifice et pétard) sans avoir obtenu une autorisation de la municipalité.

De plus, pour des raisons de sécurité, la municipalité demande aux citoyens de faire une demande d'autorisation pour allumer un feu à ciel ouvert, tel que le stipule l'article 5.16 du règlement sur la Qualité de vie :
5.16 FEU À CIEL OUVERT DANS UN ENDROIT PRIVÉ
Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumée un feu à ciel ouvert dans un endroit privé sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la municipalité.

C'est avec les gestes de chacun, qu'ensemble nous créons un milieu de vie agréable.
Contactez-nous au 418-387-2534 ou au ssi@st-elzear.ca pour toute demande de permis.
Nous vous prions de vous prendre à l'avance pour toute demande.

ESCOUADE CANINE

Les employés de l'escouade canine ont débuté leur tournée pour rappeler aux gens qu'ils doivent se procurer la médaille pour leur chien. Le coût est toujours fixé à 30$ par médaille.

Nous vous rappelons que selon le règlement No16 de l'Annexe 1 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Vous pouvez commander votre médaille en ligne au site de l'escouade canine: www.escouadecanine.com mode de paiement: carte de crédit ou paypal ou directement au bureau municipal.

ACCESSIBILITÉ DE L'INFO-MUNI

Nous vous rappelons que l'info-muni est normalement disponible dans la semaine suivant la séance du Conseil.
En **version numérique** dans l'info lettre et sur le site internet de la municipalité.
En **format papier** aux endroits suivants : Bureau municipal, marché d'alimentation Vallée, guichet de la Caisse Desjardins, Villa des Rosiers, à l'église et en bas du centre Communautaire près de la salle du Conseil.
Il est toutefois acheminé par la poste au minimum 2 fois par année en décembre et en juin.
Pour plus d'information, nous vous invitons à nous joindre au 418-387-2534 poste 101.

PISCINE MUNICIPALE

L'ouverture de la piscine est prévue pour vendredi, le 24 juin. L'horaire, pour les cours de natation et les bains libres est disponible sur le site Internet de la municipalité. Suivez-nous sur la page Facebook de la municipalité Saint-Elzéar pour connaître les dernières nouvelles concernant la piscine.

On vous invite à vous procurer votre carte Point-D'O à l'accueil de la piscine municipale au coût de 10$. Cette carte vous donnera accès à 10 points alors qu'une baignade vous en demandera 2. Sinon, prévoyez le montant exact lors de vos baignades, aucun change ne sera remis.

Pour toutes informations, communiquez au 418 387-2534 poste 104.

MESSAGE DU CERCLE DES FERMIÈRES

Le Cercle des Fermières Saint-Elzéar est présentement en mode recrutement et renouvellement de l'adhésion à son Cercle pour l'année 2022-2023.

Cela t'intéresses? Tu as 14 ans ou plus? Tu veux apprendre à tisser, tricoter, coudre, cuisiner? Tu as des talents que tu désires partager avec d'autres femmes? Tu as à coeur la condition féminine, la famille et les enfants? Nous serions très heureuses de t'accueillir au sein de notre groupe. Tu désires t'inscrire ou obtenir plus d'informations? Tu peux communiquer par courriel à: fermieres.st.elzear@outlook.com. Il nous fera plaisir de t'informer.

Coût de l'adhésion pour l'année 2022-2023: 25$. Lorsque vous adhérez à notre Cercle, ceci vous donne droit à: La revue l'Actuelle (5 numéros par année), l'utilisation de la salle des métiers, assister à nos rencontres mensuelles, possibilité de vous inscrire à des cours touchant le tricot, le tissage, la couture, la cuisine, la broderie et l'artisanat. Ce n'est pas tout! Faire partie des Fermières, c'est apprendre l'une de l'autre, nous échangeons des idées et notre savoir-faire. Nous nous entraidons dans différents domaines de notre vie. Nous aidons les gens de notre communauté et les femmes à sortir de l'isolement.

Assemblée générale annuelle

Notre prochaine réunion sera l'assemblée générale annuelle. Cette réunion aura lieu exceptionnellement mardi le 14 juin 2022, à 19 heures dans la salle des Lions, au Centre Communautaire de Saint-Elzéar. Lors de cette réunion, il y aura les élections pour les postes suivants: Présidente, vice-présidente, conseillère No 2 et secrétaire. Ceci conformément aux règlements. Ce sera aussi l'occasion de faire le renouvellement de votre cotisation pour l'année 2022-2023. Pour toutes celles qui auront payé leur cotisation avant la réunion, un tirage d'une cotisation gratuite sera fait au sein de leur groupe. Au plaisir de vous voir!

QUÉBEC SOUHAITE CARTOGRAPHIER LA COUVERTURE CELLULAIRE

Le gouvernement du Québec compte créer une carte pour délimiter les zones de téléphonie cellulaire dans la province après avoir dévoilé une première phase pour mesurer la progression du déploiement d'Internet haute vitesse et ainsi améliorer la couverture mobile du réseau routier québécois. Cette carte doit servir à délimiter les zones où le service de téléphonie cellulaire n'est pas assuré par des tours. En ce sens, la Municipalité de Saint-Elzéar souhaite prendre le pouls de la situation dans sa municipalité.

Si vous éprouvez des problèmes de couverture mobile dans votre secteur, nous vous invitons à nous joindre par courriel à administration@st-elzear.ca ou par téléphone au 418-387-2534 poste 101.
Nous serons donc en mesure de fournir ces informations afin que le gouvernement atteigne son objectif de mettre en place une couverture mobile sur l'ensemble du réseau routier du Québec.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour la saison estivale, veuillez noter que la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis de 19h à 20h30.
Bonne lecture!

REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES CLUB LIONS ST-ELZÉAR

Un énorme MERCI au Club Lions Saint-Elzéar pour la plantation de 36 arbres le long de la route 216. Cette opération a été effectuée dans le but de remplacer les frênes infestés par un insecte appelé l'agrile du frêne qui malheureusement, tue les arbres affectés. Nous désirons vous remercier aussi pour votre implication lors du ménage des fossés et airs publics de la Municipalité le 14 mai dernier. Vous jouez un rôle primordial dans l'embellissement et le respect de l'environnement dans la Municipalité et nous en sommes très reconnaissants!

Merci de votre grande contribution!

CAMP DE JOUR

Avis aux parents des enfants inscrits au camp de jour: Un guide vous sera envoyé afin d'expliquer la logistique du camp de jour de cet été. Il sera très important d'en prendre connaissance et de remplir les sections requises. Nous vous demandons par la suite, d'envoyer le tout à la municipalité avant le début du camp à l'adresse courriel suivante: campdejour@st-elzear.ca
D'ailleurs, la rencontre d'informations sera de façon virtuelle . Le lien vous sera envoyé au courant des prochains jours par courriel et sur notre page Facebook.
Les moniteurs ont très hâte de rencontrer vos enfants. Une programmation colorée vous attends !

CAMP DE JOUR - CONSIGN-O-TON

Le consign-O-ton aura lieu le vendredi, le 8 juillet en avant-midi. Les moniteurs, enfants, parents et personnes disponibles vont parcourir le village afin de recueillir vos cannettes et bouteilles recyclables. Nous sillonnerons les rues du village et quelques rangs seront sollicités selon le nombre de bénévoles que nous aurons. Si vous habitez dans un rang, il serait apprécié que vous veniez porter vos consignes au Centre de Loisirs, situé au 790 rue des Loisirs en avant-midi. Soyez généreux pour nos jeunes! Nous demandons également la collaboration des parents et autres personnes désirant nous aider en voiture et/ou avec une remorque. Cela faciliterait le travail des bénévoles.

ST-JEAN À ST-ELZÉAR

Jeudi le 23 Juin au terrain des loisirs

Invitation spéciale aux jeunes familles

17h00 — **Début du Party hot-dog avec musique d'ambiance**

17h30 à 19h30 — **Jeux et animation et pour les enfants**

20:00 — **Mention honorifique pour un résident**

21h00 — **Feux d'artifice**
Feux avec bûches scandinaves

P.S. Apportez vos chaises

Benjamin Grenier & Éloi Bonneville

Duo chansonnier

Les LIONS vous attendent en famille avec votre sourire!!!

ÉVÉNEMENTS À VENIR À LA PLACE PUBLIQUE

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

BAR LATIER LE FRISSON St-Gervais

4 JUIN

Marché des petits entrepreneurs de Développement Saint-Elzéar 13h-16h

Camion Frisson St-Gervais : 11h00 à 21h00

MÉCHOUI CHINOOK

18 JUIN

Michoui Chinook et Chansonnier Ti-Jul 17h00

SHAKER KITCHEN & MIXOLOGY

24 JUIN

Food Truck Shaker Saint-Georges 17h30 à 21h00

Municipalité Saint-Elzéar

MESSAGE DE LA VILLA DES ROSIERS

CONCOURS PROMUTUEL ASSURANCE

La municipalité de Saint-Elzéar vous invite à prendre un petit deux minutes pour aller voter pour notre projet d'AMÉNAGEMENT D'UN PARC FAMILIAL, UN PARC POUR EUX ET PAR EUX.

Vous n'avez qu'à vous rendre sur le lien ci-dessous pour accéder au concours:
https://www.promutuelassurance.ca/.../au-coeur-votre...

Un merci spécial à Promutuel Assurance

597, rue des Érables
Saint-Elzéar QC
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administration@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair.
Entrepreneuriat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre.
Bienvenue Chez Nous ! Visitez-nous au: www.st-elzear.ca